

Un DDE expert et de très bons conseils



Patrice Barruol, DDE des Ardennes dans son bureau à Charleville-Mézières

À la tête d'une direction départementale de 217 agents, Patrice Barruol, assiste les collectivités locales en matière d'urbanisme, de permis de construire, de logements, de préventions des risques ou de sécurité routière et les conseille à bon escient.

Patrice Barruol, 50 ans, a beaucoup voyagé en France pour exercer son métier d'ingénieur des ponts et chaussées du ministère de l'équipement et des transports. Il s'est occupé par exemple de l'implantation et de la construction dans le limousin de l'autoroute A20 (Vierzon-Brive).

Et après avoir occupé le poste de directeur adjoint de la DDE du Loiret à Orléans, le voici depuis juin 2007 à la tête de celle des Ardennes. C'est une direction départementale complètement restructurée selon la nouvelle organisation territoriale et administrative des services dans les départements et les régions du ministère de l'Équipement, lequel a transféré aux conseils généraux l'entretien de la plupart des routes nationales.

“La DDE œuvre maintenant dans quatre domaines d'intervention : l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'habitat, le logement social et la politique de la ville, l'environnement et la prévention des risques et la sécurité routière et la gestion des crises” explique Patrice Barruol. Le DDE souligne que la nouvelle organisation des DDE font de leurs services « des partenaires privilégiés des collectivités ».

Assistance et aide technique

Outre ses missions régaliennes (financement du logement social, plans de préventions des risques, contrôle de légalité, inspections du permis de conduire, etc.), la DDE des Ardennes cultive des missions de proximité avec les collectivités locales. C'est le cas lorsqu'il s'agit d'élaborer leurs docu-

ments d'urbanisme (Scot, plan local d'urbanisme - PLU, cartes communales, etc.) et de développer l'habitat sur leurs territoires (plan local d'habitat - PLH, renouvellement urbain, programmes de l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat - Anah etc.). La DDE des Ardennes s'occupe dans le département du développement des programmes de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) qui investit à Sedan, Fumay, Revin et Charleville-Mézières quelque 360 M euros.

“La DDE se doit d'apporter assistance, conseils et aides techniques aux collectivités locales, notamment en ce qui concerne l'instruction des permis de construire par exemple” affirme le DDE des Ardennes. Cette assistance et ses conseils, « cette ingénierie d'appui territorial », sont principalement et gratuitement dispensées aux communes les plus modestes (celles de moins de 10 000 habitants). A l'égard des plus grandes, les prestations expertes de la DDE sont payantes.

D'ailleurs, désormais, la DDE des Ardennes, entreprise prestataire de services, peut répondre à toutes sortes d'appels d'offres dans ses champs de compétences et décrocher ainsi des marchés d'ingénierie et d'études qu'elle facturera aux vrais coûts.

DDE des Ardennes,
3 rue des Granges Moulues, BP 852
08011 Charleville-Mézières
tél : 03 24 52 49 49
mail : DDE-Ardennes@equipement.gouv.fr